



CAHIER DES CHARGES

RASSEMBLEMENTS DETECTION 4-8 ANS

Le but de ces rassemblements détection est de rassembler des enfants âgés de 4 à 8 ans, pongistes ou novices dans l'activité.

Cela pourra permettre de détecter de nouveaux talents pongistes et de faire adhérer plus de jeunes enfants. Il faudra licencier ces enfants en licence évènementielle obligatoirement.

Pour un rassemblement il doit obligatoirement y avoir la présence d'un cadre technique diplômé d'un CQP, BEES, DEES ou DJEPS et au minimum un responsable du club organisateur.

Les autres intervenants, bénévoles peuvent être parents, joueurs, jeunes adultes, licenciés ou non...

Chaque rassemblement devra être auparavant annoncé et valider par le Comité !

Exemple d'une demi-journée :

- 14h Accueil des joueurs
- 14h30 début des ateliers
- 15h30 pause
- 15h45 matchs / jeu sur table sans rebonds
- 16H00 goûter / récompenses

Besoin du club organisateur :

- Une salle
- Des Tables, séparations...
- Du matériel pongiste adapté (petites raquettes, balles différents modèles, couleurs, cerceaux, ballons...)
- Des bénévoles
- Un Gouter organisé avec remise des récompenses

Indemnités du Comité au club organisateur :

- 30 € d'indemnités par demi-journée pour un entraîneur diplômé d'un CQP, BEES1, DEJEPS, DEES.
- 50 € d'indemnités par demi-journée pour le matériel et le goûter
- 0,28 € / Km en indemnités de déplacements pour les techniciens extérieurs au club organisateur